

Pour un gouvernement efficace. Point.  
**Avons-nous le choix ?**

Christian  
 **Lévesque**

Programme politique de Christian Lévesque  
Action démocratique du Québec



## Table des matières

<b>Mot de Christian Lévesque</b>	<b>3</b>
<b>État de la situation au Québec</b>	<b>5</b>
<b>Le Pouvoir de faire</b>	
LA SANTÉ : pour une vraie gestion du réseau	6
L'ÉDUCATION : compétence, flexibilité, rigueur	9
LA FAMILLE : pour des services offrant la liberté de choix	12
L'ÉCONOMIE : libérer et stimuler l'initiative	15
L'ENVIRONNEMENT : un effort national en technologies	18
GOUVERNANCE : la volonté d'agir, le <i>Pouvoir de faire</i>	21
LA VIE DU PARTI	24

*Les termes désignant les personnes sont au masculin pour alléger le texte.*

## Mot de Christian Lévesque

Une course à la direction d'un parti politique est toujours un moment intense. Il y a des débats, le choc des idées et des rencontres avec les militants et les électeurs éventuels. C'est exaltant. Mais une question revient sans cesse, toujours la même :

### Pourquoi Christian Lévesque ?

Je me présente pour que les familles québécoises puissent compter sur un allié indéfectible à l'Assemblée nationale et au gouvernement. La famille québécoise trime dur tous les jours pour arriver, comme on dit, à boucler le budget. Les fins de mois, comme les débuts sont, parfois, assez difficiles. Il suffit de parler aux gens, d'écouter nos amis pour s'en persuader. Il faut payer le loyer ou l'hypothèque, la voiture, la garderie, l'épicerie, l'essence et la carte autobus-métro. Il y a la rentrée scolaire et les Fêtes... On oublie trop souvent cela.

Et nos politiciens oublient que nous sommes, encore, les contribuables les plus taxés et les plus endettés de toutes les provinces et de tous les États d'Amérique du Nord. Ils oublient que les Québécois doivent compter et ménager pour arriver et que, surtout, ils n'en ont pas pour leur argent. Lorsque vient le temps d'envoyer leurs enfants à la garderie, c'est compliqué. Lorsqu'ils nécessitent un médecin de famille ou doivent placer un aîné en centre de soins de longue durée, c'est compliqué. Ils voient, également, que nos infrastructures se détériorent et ne sont plus sécuritaires. Vous le savez, les routes du Québec font dur.

Alors, ils sont les plus taxés et les plus endettés, mais n'en ont pas pour leur argent. La qualité des services n'y est pas. Et ce n'est pas la faute aux employés de l'État qui se trouvent en première ligne : ils sont débordés. Et que propose le gouvernement? Une manière détournée d'augmenter les tarifs, les taxes et les impôts. Non, ça ne va pas du tout.

Il y a moyen d'augmenter la productivité de l'État, de faire plus avec ce que nous percevons en taxes et en impôts, et de redonner aux citoyens un gouvernement efficace au service des contribuables. Je veux que le gouvernement soit aussi économe et efficace que les familles québécoises doivent l'être chaque jour. Je vais me battre pour cela, croyez-moi.

Dans cette perspective, je tiens à dire aux adéquistes, et aux électeurs, que je souscris au programme de l'Action démocratique du Québec, car c'est, tout simplement, le meilleur. C'est celui qui répond le mieux aux besoins des familles québécoises et aux aspirations de la classe moyenne. Il exprime très bien nos valeurs adéquistes de liberté et de responsabilité dans une société **diversifiée, prospère et solidaire**. Une solidarité, cependant, qui passe par la responsabilité individuelle.

Chez nous, à l'Action démocratique du Québec, nous misons sur la création de richesse par la performance des individus autant sur le marché que dans la société. Pour ce faire, nous devons être inclusifs et permettre aux gens de réaliser leur plein potentiel. La dignité et l'autonomie passent par la participation active à la société. Chacun doit pouvoir vivre fièrement des fruits de son travail et de sa contribution à la société québécoise.

La diversité, pour nous, c'est le respect des personnalités et des choix de vie des familles. C'est aussi le respect des différences qui permet l'enrichissement d'une société par l'apport des idées, des cultures et des valeurs de tous et chacun.

Une société pluraliste, certes, mais qui se construit autour de son centre de gravité qu'est l'identité québécoise : celle d'être une société francophone en Amérique du Nord et dans le monde. Une société francophone, tolérante, qui respecte la diversité linguistique et culturelle.

Mais une société qui respecte les autres peut exiger que les autres la respectent, également. C'est ce que nous voulons à l'Action démocratique du Québec.

Je vous propose de sortir du carcan constitutionnel. **Je suis autonomiste, comme les Québécois, et j'en suis fier.** Et qu'est-ce qu'un autonomiste? C'est quelqu'un qui va toujours maintenir les intérêts du Québec dans un rapport de force qui lui est favorable. Pour le moment, le cadre fédéral nous convient bien, si je peux :

1. atteindre l'objectif de limiter le pouvoir fédéral de dépenser dans les secteurs stratégiques que sont la santé, l'éducation et les infrastructures;
2. accroître le rôle du Québec dans les institutions internationales;
3. développer une meilleure concertation entre les provinces et le fédéral.

Un fédéraliste est quelqu'un qui ne remettra jamais en question le régime fédéral. Pas moi. Un souverainiste est quelqu'un qui ne sera jamais satisfait du régime fédéral. Ce ne sera pas mon cas non plus.

Voilà. Je suis fier de vous présenter mon programme politique. Ce sont des idées que nous n'avons pas encore discutées, que nous n'avons pas encore adoptées en congrès, mais qui doivent nous permettre d'améliorer notre action politique. Des idées qui démontrent notre capacité de réfléchir à tout moment, pour mieux agir dans l'intérêt supérieur des Québécois.

Des idées qui démontrent que nous aurons des solutions simples, pratiques et opérationnelles à proposer aux militants et aux électeurs, le moment venu.

J'ai des idées et des solutions pour le Québec et j'entends continuer de rassembler l'équipe qu'il faut pour les appliquer et nous remettre à **bâtir le Québec**.

Bref, des idées pour agir et pour gouverner.



**Christian Lévesque**

Candidat à la direction de l'Action démocratique du Québec

## Devant la situation financière du Québec, avons-nous le choix ?

- Selon le ministère des Finances, la **dette** nette du Québec totalisera 144 milliards de dollars au 31 mars 2011. Une augmentation nette de 20 milliards de dollars en deux ans.
- Les années de **déficit** à venir ne feront qu'empirer la situation. Alors que le ratio dette/ PIB des autres provinces tourne autour d'une moyenne de 25 pourcent, notre dette elle, tourne autour des 40 pourcent.
- Le manque de courage du tandem libéral-péquiste a contribué à faire du Québec **l'État le plus taxé et le plus imposé** en Amérique du Nord. Nous sommes de façon chronique des bénéficiaires de la péréquation. Ce qui veut dire que nous sommes une province pauvre, car ce sont les provinces riches qui paient cette péréquation.
- Les déboires de la **Caisse de dépôt et placement du Québec** qui a vu ses actifs fondre de 40 milliards de dollars forceront les organismes publics à augmenter significativement leurs tarifs.
- Alors que Jean Charest s'est fait élire en 2003 sous l'idée de réingénierie de l'État, six ans plus tard, le Québec compte plus de structures administratives que jamais. Après quelques effondrements tragiques, le gouvernement a dû intervenir pour investir dans nos **infrastructures** laissées à l'abandon pendant des décennies. La vérité, c'est que l'état de délabrement était tel que le gouvernement n'avait plus aucun choix.
- La **machine étatique** est si importante au Québec qu'une personne sur cinq est à l'emploi d'un des trois paliers de gouvernements, soit 20 % de la main-d'œuvre. En Ontario, la moyenne baisse à 16,4 %, en Alberta à 15,6 % et, pour la Colombie-Britannique, c'est 18,7 %.
- Toute cette **bureaucratie** a un impact négatif réel sur l'économie et son dynamisme. La FCEI estime à 8,1 milliards de dollars les coûts de conformité à la réglementation pour les entreprises du Québec. Comme les autres États n'ont pas à subir cet étouffement bureaucratique, nos entreprises sont désavantagées face à leurs concurrents qui ont un poids de moins sur les épaules.
- Côté bureaucratie, l'économie est pénalisée, d'accord, mais les familles québécoises, **en ont-elles pour leur argent?** Il n'y a pas de place dans les garderies pour de dizaines de milliers de jeunes enfants. Il n'y a pas plus de place dans les centres d'accueil pour des dizaines de milliers d'aînés. Comme il faut stopper les déficits et baisser notre dette, une chose saute aux yeux : il faut améliorer le rendement de nos impôts. Il faut augmenter l'efficacité de nos dépenses et de notre fonction publique. Il faut faire plus avec moins, car les années futures seront très difficiles.

Il faut des solutions pour l'avenir, en réorganisant nos façons de faire. En santé, en éducation, dans les services gouvernementaux, pour les familles, dans l'économie et dans la fiscalité, et aussi dans la protection de l'environnement, et même pour améliorer la gouvernance du Québec. Voici donc les grandes lignes des mesures que nous de l'Équipe Christian Lévesque proposons aujourd'hui aux membres de l'ADQ et demain, si vous en décidez ainsi, à tous les Québécois.

## Le Pouvoir de faire en santé : l'être humain avant la structure

Actuellement, le réseau public de la santé est confronté à un problème d'accessibilité. C'est fondamental. Pour régler le problème, nous devons, d'abord, le comprendre. Il faut connaître le niveau de budget des dépenses requis pour donner le service que nous avons promis à la population. Et cela, dans des délais raisonnables et normés. Une fois cela établi, nous saurons ce qu'il en coûte pour donner accès au panier de services que le régime prétend vouloir donner aux citoyens et nous pourrions prendre les dispositions pour gérer le système.

En matière de santé, nous ne pouvons pas continuer de sous-financer le réseau et de pelleter le manque de ressources dans la cour du personnel, qui en a assez sur le dos. Le réseau frôle actuellement l'effondrement, le point d'épuisement de nos ressources humaines. En fait, on peut dire que le réseau de la santé et des services sociaux n'est pas géré. Et qui en fait les frais? C'est l'ensemble de la population québécoise et l'ensemble des employés du réseau.

### **Instauration de la mixité de la pratique médicale : liberté de choix, mais financement universel du système public par les impôts**

Un réseau de santé public fort, efficace et productif. Le privé viendrait en complément, selon la décision des individus et conformément à nos valeurs de liberté, et rend possible l'augmentation du nombre d'heures de travail des médecins. Cependant, tous les contribuables devront participer, par leurs impôts, au régime public. Il n'y aura pas de médecine à deux vitesses servant deux classes de citoyens. L'objectif sera de donner le choix aux citoyens pour que ceux-ci puissent, en complément, utiliser les services de santé privés, en toute liberté.

### **Une assurance-santé privée déductible du revenu imposable**

De la même façon qu'on permettrait la mixité de la pratique pour les médecins, il sera loisible aux citoyens québécois de contracter une assurance-santé privée qui les couvrira pour des interventions médicales éventuellement faites dans le privé. Ces soins seront assumés par des compagnies d'assurance qui mutualiseront les coûts pour l'ensemble de leurs assurés, comme cela se fait couramment en Europe et en France notamment. Les coûts assumés par les assureurs seront une économie pour le régime public et vont alléger les pressions qui menacent son financement. Le coût pour les contribuables désirant se prévaloir d'une assurance-santé privée sera atténué par une déduction du revenu imposable.

### **Gestion et financement du réseau public**

Le budget des hôpitaux est, encore, attribué selon des données *per capita* de population. Les dirigeants ne contrôlent ni les revenus, ni les dépenses. Ils vivent une situation insoutenable à long terme et qui n'a pas de sens en termes de gestion. Un gestionnaire doit avoir le contrôle des revenus et des dépenses. C'est un principe fondamental.

Le premier élément de la solution est de redonner aux dirigeants de nos établissements, les moyens d'agir. Et ceux-ci reposent sur la capacité qu'ils auront de gérer leur budget, leurs revenus

et leurs dépenses. Nous devons mettre un terme à la méthode dépassée, mais toujours utilisée, des budgets fermés établis par un ratio de la population à desservir.

Ce sont les établissements qui rémunéreront les médecins et qui géreront les besoins et les affectations. Il y aura obligation contractuelle pour les médecins de rendre un minimum de services professionnels dans le réseau public. Ce sont les citoyens qui décideront où iront les budgets puisque la carte d'assurance-maladie de la Régie deviendra une carte de paiement : les fonds suivront les soins reçus par le patient.

### **Ressources humaines**

Nous réglerons le problème des pénuries de personnel par des stratégies appropriées à chaque catégorie d'emploi, puisque les problématiques sont différentes. Pour les infirmières, cela passe par une revalorisation de leur statut, de leurs conditions de travail et de l'organisation générale des tâches. Pour les médecins et les spécialistes, nous lèverons les quotas et les plafonds d'intervention des chirurgies qui sont en fait des plafonds de rémunération. De plus, pour assurer la **rétenion des médecins**, une entente sera négociée avec les autres provinces afin de fixer une rémunération pancanadienne équitable pour les professionnels de la santé.

## Le Pouvoir de faire en santé : l'être humain avant la structure

En résumé, il est possible de reprendre le contrôle en changeant nos façons de faire et en offrant plus de souplesse. Nous devons réorganiser la gestion de nos réseaux publics afin d'en augmenter l'efficacité et la productivité au bénéfice des usagers, du personnel et des Québécois.

À l'hôpital ou à la clinique, le patient devra être considéré comme un être humain, avec tout le respect qui lui est dû. Dans un Québec où le choix existera, le système de santé devra performer pour mériter notre confiance, donc notre clientèle.

### En santé, le droit de choisir c'est :

- Un système de santé mixte à *visage humain*, capable de soigner les gens à temps
- Un système de santé public bien géré et financé qui se concentre sur les soins courants
- Un système de santé privé en complément du système public, comme dans la majorité des pays occidentaux
- Permettre de déduire du revenu imposable les coûts d'une assurance-santé privée
- La carte-soleil sera bien davantage qu'un simple moyen d'accès : elle servira à rémunérer les hôpitaux pour les services offerts. Les gestionnaires auront le contrôle de leurs revenus et dépenses. La carte-soleil deviendra un outil de gestion de la santé.

## Le Pouvoir de faire en éducation : le succès de l'élève d'abord

La réussite scolaire de nos enfants doit être la priorité absolue. Avec 60 % des jeunes de Montréal qui n'obtiennent pas leur diplôme d'études secondaires à l'intérieur de la période normale de cinq ans, il y a lieu de se poser de sérieuses questions.

Lorsqu'on aspire à bâtir une économie du savoir, à rendre plus accessibles les études, nous devons commencer par la base : réduire le décrochage scolaire. L'éducation, du primaire à l'université, doit permettre aux prochaines générations d'ouvrir le Québec sur le monde.

**Les parents veulent le meilleur avenir possible pour leurs enfants. Ils veulent vivre aussi dans une société où le système d'éducation est accessible et performant. C'est ce que l'ADQ doit s'engager à leur donner.**

### **Donner aux écoles les outils pour agir**

Dans l'enseignement, l'accent doit être mis sur le véritable problème : allouer plus de ressources aux écoles et aux enseignants. Dans cette optique, nous devons revoir le rôle des commissions scolaires et assurer une bonne gestion des ressources. L'objectif principal est de rapprocher les services des étudiants. Le rôle respectif de chacun des intervenants sera ramené aux grandes lignes suivantes :

**Le ministère de l'Éducation** se limitera à définir les objectifs et les normes.

**Les commissions scolaires** s'occuperont de la logistique, des infrastructures et des services communs. Elles seront chargées essentiellement de percevoir les taxes et devront les transférer en totalité aux écoles, sauf pour assurer le transport scolaire, la construction des écoles et l'entretien des immobilisations. Tout surplus sera redistribué vers les écoles.

**Les écoles** seront responsables de la pédagogie. Elles auront le pouvoir d'aménager les façons de dispenser les cours, d'offrir certains services conjointement ou pas avec d'autres écoles et de procéder à l'embauche du personnel spécialisé. Bref, elles doivent contrôler les outils pour remplir leur mission.

### **Des solutions pour contrer le décrochage scolaire**

L'ADQ croit en une meilleure intégration du sport à l'école. Le ministère de l'Éducation et des Sports devra mettre en pratique la maxime «un esprit sain dans un corps sain». L'approche rattachée trouvera son application dans un ensemble de mesures dont la valorisation de la filière technique et professionnelle, le développement de concentrations sport-études et arts-études et le recours aux ateliers manuels.

### **Des professeurs bien formés et en nombre suffisant**

Pour l'ensemble des besoins en professeurs, il faudra recycler par de la formation appropriée, assouplir l'obtention de brevets d'enseignement par les gens déjà spécialisés dans un secteur et trouver les accommodements nécessaires afin que cesse la situation figée actuelle qui mène à un enseignement de qualité parfois douteuse et à un décrochage croissant. Cette situation pénalise tout le monde et n'est pas dans l'intérêt du Québec.

### **Développer le mentorat**

Bientôt, des milliers de travailleurs prendront leur retraite. Plutôt que de considérer cette situation comme une catastrophe, il faut saisir cette opportunité pour instaurer le **mentorat** dans nos écoles, et ce, dès le secondaire. Le mentorat - où le jeune est guidé et suivi par un aîné - constitue une façon efficace d'assurer le transfert des connaissances d'une génération à l'autre et de former des jeunes en fonction des besoins du marché du travail.

### **Accès au marché du travail : stages en entreprise**

Pour décrocher un emploi, on exige souvent un bagage d'expérience. Pour faciliter le passage de l'école au marché du travail, nous devons renforcer le lien entre les institutions d'enseignement et les entreprises et offrir la possibilité d'un stage à un maximum d'étudiants. La multiplication de tous les genres de stages, y compris à l'international, sera une priorité.

### **Financement des études postsecondaires**

Nous devons mettre un terme au sous-financement des universités et de nos écoles techniques supérieures, en faisant la distinction entre les universités d'État (le réseau de l'Université du Québec) - où les frais de scolarité seront indexés au coût de la vie - et les universités semi-privées qui pourront, quant à elles, proposer des frais de scolarité plus élevés. Aux États-Unis, par exemple, il y a des universités d'État qui coexistent avec de multiples universités privées qui sont libres d'imposer les frais de scolarité de leur choix.

### **Ouvrir le Québec sur le monde**

Tout en poursuivant les efforts pour assurer que les étudiants maîtrisent le français, il faut offrir l'enseignement **intensif** de l'anglais dès le primaire pour un apprentissage efficace. En fait, c'est l'apprentissage des deux langues qu'on veut inculquer dès le primaire, donc également celui du français chez les jeunes inscrits dans le réseau anglais. Idéalement, l'acquisition d'une troisième langue deviendra un objectif du système scolaire.

## **Le Pouvoir de faire en éducation : le succès de l'élève d'abord**

**En résumé, il est possible de reprendre le contrôle en changeant nos façons de faire. Nous devons réorganiser la gestion de notre système d'éducation, afin d'en augmenter l'efficacité et la productivité au bénéfice des élèves et des enseignants, des étudiants et des professeurs, du personnel de nos réseaux d'éducation et de tous les Québécois.**

**À l'école, au cégep et à l'université, la compétence, la flexibilité et la rigueur doivent placer les individus dans une meilleure position pour réussir et prendre leur place dans la société.**

- L'école doit être au centre du système et détenir les outils pour assurer la réussite des jeunes
- Guerre au décrochage par une pédagogie adaptée (exemple, les sports-études)
- La fin du sous-financement universitaire avec un système mixte : des universités d'État dont les frais seront indexés au coût de la vie et les autres semi-privées, libres de fixer leurs tarifs
- Développer le mentorat au primaire et au secondaire et multiplier les stages en entreprise pour favoriser l'arrimage au marché du travail
- L'apprentissage de la langue seconde dès le primaire et d'une 3<sup>e</sup> langue

## **Le Pouvoir de faire pour la famille: des solutions adaptées**

Les services gouvernementaux doivent continuer de s'améliorer. Nous devons être vigilants et débureaucratiser la fourniture des services. Il faut viser la simplification des procédures et l'utilisation de l'Internet pour obtenir les différents permis et droits. Un élément surtout est essentiel : l'accessibilité, en santé et en éducation, mais aussi pour la garderie.

### **Des garderies personnalisées**

Les garderies d'État à 5 \$ par jour, maintenant à 7 \$, sont un bel exemple d'un problème de rigidité et d'accessibilité occasionné par le tandem libéral-péquistes. Le gouvernement met en place un réseau de garderies d'État, mais il n'y a pas de place pour tout le monde. Cela n'a pas de sens et c'est injuste. Nous croyons que les parents devront avoir une liberté de choix dans un contexte d'équité fiscale. Un gouvernement de l'ADQ donnera aux parents le choix entre :

1. Inscrire leurs enfants dans une garderie publique à 7 \$ par jour;
2. Recevoir une somme de 100 \$ par semaine par enfant ne fréquentant pas le réseau de garde subventionné.

Il s'agit d'un choix réel entre l'une ou l'autre de deux solutions. Voilà véritablement de l'équité fiscale et l'accessibilité aux services gouvernementaux. Il y a une foule de choses à améliorer dans la prestation des services gouvernementaux et nous y serons très attentifs.

### **La fiscalité, un outil au service de la famille grâce à trois mesures distinctes**

#### **Déduction des intérêts hypothécaires de la résidence principale**

La première mesure fiscale que nous proposons permettra de déduire du revenu imposable les intérêts hypothécaires de la résidence principale. Cette mesure, qui existe aux États-Unis et qui est éprouvée, permettra aux familles québécoises de tous âges de pouvoir vivre dans une propriété en toute équité fiscale. Nous ne limiterons pas cette mesure à l'achat d'une première maison neuve. Nous voulons que toutes les familles puissent en bénéficier tout au long de leur vie, même les couples qui n'ont pas d'enfant et les grands-parents qui n'en ont plus à la maison. C'est une question d'équité fiscale.

Cette mesure favorisera également la construction domiciliaire, sur la rénovation et sur la valeur du patrimoine bâti. Il s'agit d'une mesure économique et sociale. De plus, si la résidence est utilisée à des fins intergénérationnelles, où les grands-parents vivent dans un logement distinct sous le même toit que leurs enfants et petits-enfants, la déduction permise pourra même être bonifiée jusqu'à 125 % des intérêts applicables, par exemple.

#### **L'abolition de la règle de disposition des biens des successions**

Pour combler le pont des générations, nous devons permettre aux aînés de mieux vivre et de pouvoir léguer leurs biens à leurs descendants en toute quiétude. Or, la règle de disposition des biens des successions présume que les biens sont vendus et donc imposés. Pour nous assurer

que les entreprises familiales connaissent une certaine pérennité et que le patrimoine d'une famille soit transmis aux héritiers, nous proposons l'abolition de cette règle. Cela se fait dans plusieurs pays et nous constatons qu'au fil des ans, le patrimoine national s'enrichit. Cela se voit dans le domaine des industries, du commerce, mais aussi dans celui de l'agriculture.

### **L'étalement de la rente viagère**

La Régie des rentes du Québec verse une prestation à tous ses cotisants ayant atteint l'âge de la retraite, actuellement à 65 ans. Il semble, cependant, que les gens, lorsqu'ils prennent leur retraite à un âge où ils sont encore en bonne santé, continuent de vivre à un rythme très actif. Au début de leur retraite, ils vont voyager davantage et se permettant de nombreuses activités. Fort probablement, 5 ans plus tard, ils continueront de vivre activement, mais en réduisant sensiblement le rythme. Et par la suite, ils deviendront de plus en plus casaniers.

Comme politique fiscale stimulante, il serait donc intéressant d'étaler le revenu de la Régie des rentes du Québec, en phase décroissante, permettant de hausser le revenu des retraités dès l'âge de la retraite. Cet étalement de la rente ne coûterait pas plus cher à l'État puisque l'étalement serait décroissant, en fonction de la rente moyenne à 70 ans. On proposera que le revenu provenant de la Régie des rentes du Québec puisse être étalé progressivement dès l'âge de la prise de la retraite, au choix des citoyens.

**Par ailleurs, nous constatons que les pertes de 40 milliards \$ enregistrées dans la valeur des actifs de la Caisse de dépôt, et plus particulièrement les pertes inexplicables de 17 G\$ imputables au PCAA, ont un impact désastreux sur l'état de la RRQ. L'ADQ dirigée par Christian Lévesque n'aura de cesse qu'une enquête judiciaire soit menée.**

## **Le Pouvoir de faire pour la famille: des solutions adaptées**

**En résumé, il est possible de favoriser la famille en changeant nos façons de faire. Vous avez le droit de choisir le mode de garde de vos enfants et l'État doit respecter ce choix. Fini les programmes rigides qui ne tiennent compte que d'une seule réalité. Nous devons réorganiser les mesures fiscales pour appuyer la famille non seulement avec jeunes enfants, mais à divers moments cruciaux.**

### **Lorsque l'on parle de vie familiale, le droit de choisir c'est permettre :**

- Aux parents de choisir, grâce à la contribution de 100 \$ par semaine par enfant ne fréquentant pas le réseau de garde subventionné
- La déduction fiscale des intérêts hypothécaires pour la résidence principale
- L'abolition de la règle de disposition présumée des biens des successions
- L'étalement de la rente de la RRQ de façon à moduler le revenu de pension en fonction des phases d'activité des retraités - l'impact financier sur le régime devra être nul.

## Le Pouvoir de faire pour l'économie: libérer et stimuler l'initiative

En matière d'économie, le Québec doit mettre en place les ingrédients de sa réussite. Les entreprises sont le moteur de la création de richesse du Québec. Nous devons appuyer les entrepreneurs qui souhaitent démarrer une PME ou investir.

Dans la gestion gouvernementale, nous devons être plus efficaces, c'est-à-dire faire plus avec moins. Nous avons rendez-vous avec l'histoire d'ici 2012 alors que 40 % des employés de la fonction publique vont prendre leur retraite. C'est l'occasion de repenser les façons de faire de l'État et d'en redéfinir le rôle.

### Une fiscalité stimulante pour l'économie

La fiscalité est un outil puissant pour orienter les comportements. Un gouvernement de l'ADQ dirigé par Christian Lévesque mettra la fiscalité au service des familles et de la stimulation de l'économie. Il faut une réforme de la fiscalité québécoise afin de ne plus freiner, mais plutôt de stimuler l'entrepreneuriat et la création d'emplois par l'entreprise privée. Nous devons tendre à diminuer les taxes sur la productivité, comme les salaires, les bénéfices et les gains en capital.

Parmi les mesures envisagées à moyen et long terme afin de stimuler l'économie, il y a la diminution de l'impôt sur les revenus des particuliers, la diminution de l'impôt sur les gains en capitaux et la réduction de l'impôt sur les sociétés (pour atténuer la double imposition des actionnaires). On peut envisager une hausse des taxes à la consommation pour équilibrer la baisse des impôts sur les revenus des particuliers et sociétés. Elle devra cependant être neutre pour les gens à faibles revenus, grâce à un crédit qui leur sera versé périodiquement.

**Cette réforme de la fiscalité doit s'inscrire dans un contexte d'équilibre budgétaire. Toute hausse de taxes, tarifs ou revenus devra être compensée par une baisse ailleurs.**

### Révision des diverses réglementations du Québec

La réglementation au Québec pose un problème dans la mesure où elle est plus développée qu'ailleurs, particulièrement pour les petites entreprises. Selon le Groupe de travail sur les investissements des entreprises<sup>1</sup>, les coûts pour se conformer à la réglementation par employé sont trois fois plus élevés pour une entreprise de 15 employés que pour une autre de 50 employés. Ce coût est jugé 20 % plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada. Un ménage s'impose dans la réglementation du Québec.

<sup>1</sup> *L'investissement au Québec, on est pour*, 2008 - page 169.

### **Des fonds d'investissement sectoriels**

Dans le cadre d'une politique fiscale plus ciblée, il apparaît essentiel d'appuyer certains secteurs économiques spécialisés en leur donnant des outils de gestion appropriés. Voilà pourquoi nous proposons de créer des fonds d'investissement en agriculture, en culture et en environnement, sur le principe du Fonds de solidarité de la FTQ. Chacun de ces Fonds aurait pour mission de financer des projets nécessitant du capital de risque dans son secteur et répondant à des critères de base.

Ce sont les épargnants, confiants dans ces projets, qui financeraient ces fonds. Ils feraient l'acquisition d'actions du fonds et auraient droit de réduire leur revenu imposable le montant investi. La réduction d'impôt constitue la contribution du gouvernement à la réussite du projet tout en respectant les règles du marché. La réduction d'impôt est aussi une motivation de l'actionnaire.

Ce régime fiscal a fait ses preuves, tellement que le Fonds de la FTQ a, aujourd'hui, atteint un bon rythme de croisière. Sans altérer le Fonds de la FTQ, il est temps de faire bénéficier de ce régime fiscal d'autres secteurs de l'économie nécessitant du capital de risque. Avec ce souci de susciter cette diversité, nous proposons donc la création de trois fonds :

1. Un **Fonds agricole** qui aura le mandat de développer une stratégie d'investissement dans tous les domaines de l'agriculture, l'agro-industrie et la création d'entreprises de transformation et de commercialisation de classe mondiale.
2. Un **Fonds de la culture** qui aura le mandat de financer l'éclosion et la croissance d'entreprises culturelles dans tous les domaines.
3. Un **Fonds pour l'environnement** qui aura le mandat de développer une stratégie d'investissement dans les entreprises stimulant le développement, la mise au point et l'utilisation d'énergies vertes.

Ces mesures permettront à ces secteurs de se consolider et de se développer en se dotant d'un puissant outil d'investissement. Ces fonds auront le mandat de réunir les forces vives de leur secteur, afin de développer la convergence des groupes, des entreprises et des individus, dans une stratégie unifiée. Ils seront gérés de façon autonome par des gestionnaires du secteur, appuyés sur une expertise de gens du milieu.

### **Représentation syndicale : le vote secret obligatoire**

Cette mesure se base sur les valeurs adéquistes qui placent le citoyen au centre des décisions. Le vote secret obligatoire vise d'abord et avant tout une meilleure démocratie syndicale. La formule Rand, qui constitue l'assise du syndicat, demeurerait. Mais dorénavant, pour chaque demande d'accréditation syndicale, un vote secret devra être tenu sous la supervision d'un représentant officiel du ministère du Travail.

### **Gestion gouvernementale**

La gestion gouvernementale reste un enjeu majeur des prochaines années au Québec. Nous devons remettre à jour nos façons de faire héritées de la Révolution tranquille. Il est impératif d'instaurer une gestion réfléchie des finances publiques et d'atteindre un véritable équilibre budgétaire.

Il faut aussi poser des questions sur la façon de gérer l'État. *Qui doit offrir le service? Pour qui? Pourquoi? À quel coût?* Ce sont des questions que l'on ne se pose plus guère au Québec et qu'il faut remettre à l'ordre du jour.

## Le Pouvoir de faire pour l'économie : libérer et stimuler l'initiative

En résumé, il est possible de stimuler l'initiative individuelle et l'économie en cessant de taxer la productivité (salaires, bénéfices, gains en capital) et en mettant en place un régime fiscal qui serait neutre pour le contribuable, mais positif pour l'investisseur et l'entrepreneur. Le même montant serait perçu par le gouvernement qui tirerait une plus grande part de ses revenus de la consommation.

Parce que nos PME sont le cœur de notre économie, nous devons faciliter leur démarrage, leur exploitation et leur rentabilité. L'État ne doit plus être un frein ou un obstacle au développement du Québec.

### En matière d'économie, le droit de choisir c'est :

- Rendre la fiscalité plus stimulante pour l'investissement
- Simplifier les diverses réglementations pour une meilleure compétitivité du Québec
- Instaurer des fonds sectoriels pour soutenir la culture, l'agriculture et l'environnement
- Proposer un vote secret pour l'accréditation syndicale, afin d'en améliorer la démocratie
- Instaurer une gestion réfléchie des finances publiques et poser des questions sur la façon de gérer l'État. *Qui doit offrir le service? Pour qui? Pourquoi? À quel coût?*

# Le Pouvoir de faire pour l'environnement: un effort national de recherche scientifique en technologies environnementales

Le Québec est déjà leader mondial dans le domaine de l'énergie hydroélectrique et dans celui de l'aéronautique. Nous devons prendre les moyens pour l'être dans le domaine en pleine émergence des énergies vertes du futur. Le Québec doit devenir un leader technologique, mais aussi un exemple de pratiques environnementales. Il faut mettre en œuvre un véritable *effort national* pour développer et commercialiser des technologies environnementales d'avant-garde.

## **Priorités : le solaire et les applications de l'électricité**

On doit réunir les meilleures ressources, financières, technologiques et intellectuelles de la société, avec Hydro-Québec, la Société générale de financement, nos universités, leurs centres de recherches et des entreprises privées, d'ici et d'ailleurs, pour travailler ensemble, dans un effort concerté. Nous pourrions oeuvrer, par exemple, sur le développement de technologies de captation de l'énergie solaire, sur le véhicule électrique ou solaire, sur l'énergie éolienne, ainsi que sur les technologies de captation et de conversion énergétique des résidus industriels et des déchets domestiques. Comment ne pas croire qu'Hydro-Québec pourrait jouer un rôle majeur dans la diversification des sources d'énergie, en montrant du leadership et en développant des partenariats avec des entreprises privées?

## **Une Agence de l'environnement autonome**

Dans cette perspective, il faudra scinder le ministère de l'Environnement de manière à séparer clairement sa fonction politique et sa fonction de réglementation. Afin de bien différencier les rôles, surtout aux yeux des gens d'affaires, il apparaît important de proposer la création d'une Agence de l'environnement, comme il y en a déjà une aux États-Unis.

Cette agence aura pour mandat de déterminer des normes claires de rejet dans l'atmosphère, dans le sol et dans l'eau des résidus industriels et des déchets domestiques. Elle devra émettre, aux requérants assujettis à la Loi de l'environnement du Québec, les permis relatifs à l'exploitation des entreprises, des résidences et des projets d'urbanisme ou d'aménagement du territoire. L'Agence aura le pouvoir, par ailleurs, de faire des vérifications ou des inspections sur le site, sans préavis.

Pourquoi une agence plutôt qu'une direction du ministère? Parce qu'elle doit, un peu comme la SAAQ par rapport au ministère des Transports, avoir plus de souplesse pour percevoir et gérer de façon efficace ses revenus et donner à sa clientèle le meilleur service possible. Elle aura le pouvoir d'exiger, de tout détenteur de permis, qu'il transmette chaque année, un rapport de conformité environnementale délivré par une firme d'ingénieurs reconnue. Ce rapport de vérification de conformité sera semblable à celui des rapports de vérification comptable que les entreprises doivent faire à leurs frais.

Elle permettra donc de réaliser des initiatives collectives, comme un programme universel de géothermie à coûts accessibles pour les résidences par un programme de crédit d'impôt au forage pour faciliter l'accès des familles québécoises à la géothermie. Ou encore, permettre des initiatives régionales de traitement des lisiers en biogaz à partir de nouvelles technologies déjà disponibles.

### **Une redevance sur l'eau embouteillée destinée au commerce**

L'eau, source de vie par excellence, est très vulnérable à la pollution de toutes sortes, il nous faut la préserver des utilisations abusives et du gaspillage.

Il convient d'imposer une redevance sur les millions de litres d'eau embouteillés au Québec et destinés à l'exploitation commerciale de cette ressource nationale. Il semble tout à fait acceptable - et aucunement excessif - de considérer que l'équivalent de chaque litre d'eau capté au Québec à des fins commerciales rapporte une redevance d'au moins 10 cents à la collectivité québécoise, qui a la garde de cette richesse.

La Politique nationale de l'eau du Québec stipule que l'eau est une richesse collective sur notre territoire. Le pas de plus que nous proposons imposera d'abord le respect et nous donnera les moyens que procurera la garde de cette richesse, et ensuite un formidable nouveau *pouvoir de faire*. Un pouvoir se comptant, n'en doutez pas, en milliards de dollars annuellement. L'Agence de l'environnement aura donc aussi comme mandat de proposer rapidement au gouvernement des niveaux de redevances sur les eaux commerciales, selon un barème progressif de quantités captées mesurées en mètres cubes. Et les Québécois deviendront plus fiers, et plus riches, de leur manière de gérer cette ressource si stratégique qu'est l'eau douce.

### **Une vision élargie du transport**

Une des sources majeures de pollution est liée à nos habitudes de transport. Pourtant, dans ce domaine, les avancées environnementales potentielles sont multiples et très prometteuses. On doit revoir les modes de transport des personnes et des biens. Bien sûr, nous devons continuer d'améliorer l'offre de transport collectif urbain, mais nous devons aussi nous pencher sur les transports interurbains.

Nous devons favoriser le développement du cabotage sur le fleuve St-Laurent, ce qui aurait pour effet de diminuer le camionnage sur nos routes. Le transport par bateau est en effet beaucoup plus avantageux du point de vue environnemental et réduit l'usure de nos routes.

Le corridor Québec-Windsor doit être mis à profit par un lien ferroviaire efficace qui favorise les déplacements. À défaut d'un TGV si l'on juge que les coûts sont trop importants, à tout le moins un train à haute vitesse.

## **Le Pouvoir de faire pour l'environnement: un effort national de recherche scientifique en technologies environnementales**

**En résumé, il est grand temps de considérer la protection de l'environnement sous l'angle des opportunités de développement et des revenus potentiels . Nous pensons qu'il faut créer de la richesse avec la protection de l'environnement et cesser d'étouffer les initiatives issues du génie québécois.**

- Élargir le mandat d'Hydro-Québec au développement des énergies nouvelles (énergie solaire, éolienne et autres)
- Se doter d'une Agence de l'environnement autonome pour gérer plus efficacement l'émission des permis environnementaux et le suivi sur le respect des normes établies.
- Fixer une redevance sur l'eau en fonction du volume extrait.
- Encourager et financer l'implantation de technologies vertes (biogaz à partir des lisiers, éoliennes domestiques, capteurs solaires)
- Favoriser l'installation de géothermies résidentielles par un crédit d'impôt au forage
- Revoir les transports sous l'angle de l'environnement : le cabotage sur le fleuve, accélérer le lien ferroviaire dans le corridor Québec-Windsor et développer les transports collectifs

## Gouvernance: la volonté d'agir, le *Pouvoir de faire*

Le premier défi que nous aurons comme gouvernement, et que nous avons comme parti politique, est de trouver le moyen de réunir les forces vives de la société afin de réfléchir, ensemble, aux formidables défis que nous aurons à relever, aux enjeux et aux solutions.

Il faut trouver le moyen de faire participer les citoyens aux décisions qui les concernent. Car c'est pour eux que nous gouvernerons et prendrons des décisions. Depuis trop longtemps, les décisions gouvernementales sont prises derrière des portes closes, à l'abri du regard, et de l'opinion, des citoyens concernés. Depuis trop longtemps, les fonctionnaires décident loin du citoyen. Depuis trop longtemps, le Québec vit sans véritables débats. Il faut y mettre fin et placer le Québec au diapason des meilleures pratiques de gouvernance de la planète. Nous allons donc créer un *Conseil économique et social* comme il en existe, depuis longtemps, dans les pays de l'Union européenne. C'est une formule éprouvée qui donne de bons résultats.

### **Un Conseil économique, social et environnemental pour redynamiser la démocratie**

Les défis de leadership de notre temps et la gouvernance d'une société complexe comme la nôtre dépassent la compétence d'un seul homme et même celle d'une équipe ministérielle. Les forces de la mondialisation brisent jusqu'à la souveraineté des États. Comment s'ajuster? Le choc des idées ne doit faire peur à personne, au contraire. Il doit être une source d'inspiration et de mobilisation. Pour insuffler un nouveau dynamisme à la démocratie québécoise, la mise en place d'un **Conseil économique, social et environnemental** sera un premier geste, réel et concret. Ce conseil sera investi d'une triple mission :

1. Conseiller le gouvernement et participer à l'élaboration de sa politique dans tous les domaines, qu'il soit politique, économique, social, éducatif, culturel ou environnemental;
2. Favoriser par sa composition pluraliste le dialogue entre les catégories socioprofessionnelles, le monde universitaire, etc., dont les positions différentes à l'origine se rapprocheront dans la formulation de propositions élaborées dans l'intérêt de la société québécoise;
3. Contribuer à l'information et à la discussion par la diffusion de documents, d'études, de publication de données, par diverses activités de communications et par la tenue d'une série d'assemblées publiques d'information, de discussion et de consultation.

Le gouvernement pourra saisir le Conseil économique, social et environnemental (CONESE) de toute question ou opinion en matière de politique gouvernementale, de gouvernance de l'appareil d'État, de révision de nos nombreux règlements, jusqu'à l'adoption de projets de loi.

Le Conseil, quant à lui, pourra faire de l'étalonnage en comparant la performance du gouvernement du Québec, de ses ministères et de ses sociétés d'État dans tous les domaines d'activités. Le Conseil pourra se saisir sans autre permission de toute question relevant de sa

compétence et en aviser le gouvernement. Il aura un pouvoir d'initiative. Les avis, rapports et études adoptés par le Conseil seront transmis à l'Assemblée nationale.

Provenant de tous les corps représentatifs de la société, les membres seront cooptés par leurs pairs pour leur expérience, leur compétence et leur capacité à contribuer au débat social et politique. Ils représenteront la diversité de notre société. On s'inspirera pour cela de ce qui se fait en cette matière par le Conseil économique et social de la République française.

On pourra y trouver un membre de la Conférence des recteurs, un représentant de la Fédération des Chambres de Commerce, un représentant du milieu syndical, un autre du Conseil du patronat, un représentant des municipalités et un pour chacun des groupes suivants : la police, les aînés, le Conseil du statut de la femme, etc. Le gouvernement ne pourra pas y nommer ses amis. Le Conseil pourra et devra tisser des liens de coopération avec les conseils du même type qui existent ailleurs dans le monde. Il assurera également, un lien avec le Conseil économique et social de l'Organisation des Nations unies.

Cette nouvelle dynamique démocratique suscitera des obligations de résultat. Nous devons agir de sorte que ces études et avis ne s'accumulent pas sur les tablettes de la fonction publique. Il y en a déjà beaucoup, beaucoup trop. Par expérience, on sait que s'il n'y a pas quelqu'un responsable, ou imputable de résultats, les choses ne se font pas. Voilà pourquoi il faudra mettre en place, au Conseil exécutif, le ministère du premier ministre, une unité de coordination et d'implantation des avis du Conseil économique, social et environnemental.

### **Une unité de coordination au Conseil exécutif**

Cette unité de coordination veillera à ce que tous les ministères, agences et sociétés d'État du gouvernement répondent aux avis du Conseil économique, social et environnemental. Cette unité veillera, également, à ce que l'ensemble de la fonction publique contribue, activement, aux travaux du Conseil. Cette unité aura le mandat de voir à l'évaluation de la performance de l'administration publique. Les rapports d'évaluation devront mesurer la qualité du service à la clientèle par des critères précis, des évaluations externes et diverses mesures d'étalonnage.

Nous voulons qu'il y ait, au Québec, une administration publique performante exemplaire. Les ministères, organismes et sociétés d'État devront publier, chaque année, lors de leur Rapport annuel, un compte rendu détaillé sur la performance du service à la clientèle et revoir la pertinence de leurs actions et de leurs ressources. Ils devront, également, faire l'inventaire des lois et des règlements qu'ils ont à appliquer et évaluer leur pertinence et leur utilité.

La philosophie qui doit s'appliquer au secteur public québécois et à ses grands programmes, c'est que l'État doit se concentrer sur sa mission : offrir des services gouvernementaux aux citoyens dans les domaines d'intérêt public.

## **Gouvernance: la volonté d'agir, le *Pouvoir de faire***

**En résumé : depuis trop longtemps, le Québec vit sans véritables débats. Il faut y mettre fin et placer le Québec au diapason des meilleures pratiques de gouvernance de la planète.**

- Pour insuffler un nouveau dynamisme à la démocratie québécoise, la mise en place d'un **Conseil économique, social et environnemental** sera un premier geste, réel et concret. Ce conseil sera investi d'une triple mission : 1. Conseiller le gouvernement; 2. Favoriser par sa composition pluraliste le dialogue; 3. Contribuer à l'information, à la discussion et à l'étalonnage des services gouvernementaux.
- Il faudra mettre en place, au Conseil exécutif, le ministère du premier ministre, une unité de coordination et d'implantation des avis du Conseil économique, social et environnemental.

# L'Action démocratique du Québec doit revenir à l'avant-scène de la politique québécoise

Comme parti politique, nous devons trouver le moyen de faire participer les citoyens aux décisions qui les concernent. Car c'est pour eux que nous gouvernerons et que nous prendrons des décisions. L'ADQ est le parti qui a le courage de débattre des sujets tabous et de remettre en question les vaches sacrées. Il faut maintenant aller plus loin.

Le prochain chef de l'ADQ doit bâtir une organisation solide et apte à gouverner. Il faut se donner des objectifs, et prendre les moyens de les atteindre collégialement. Il nous faut devenir une grande équipe soudée où chacun a un rôle à jouer et apporte une contribution unique et originale. Pour assurer la vie du parti à tous les niveaux (local, régional, national), nous formerons les **instances** suivantes et les arrimerons de la façon suivante :

1. Le caucus des députés et candidats : dans l'année qui précède une élection, favoriser la rencontre et les échanges entre le caucus et les candidats pressentis du parti (125)
2. L'exécutif national élargi à l'aile parlementaire
3. La conférence des présidents (les 125) réunis au moins 2 fois par année, incluant le caucus des députés et le chef

## **L'organisation : tâches prioritaires**

1. Engager un directeur de l'organisation et éliminer la commission de l'organisation
2. S'assurer que le directeur de l'organisation travaille en étroite collaboration avec le directeur de cabinet du chef
3. Établir un plan annuel exhaustif incluant des objectifs clairs
4. S'assurer que les présidents d'associations atteignent leurs objectifs

## **Les communications : tâches prioritaires**

1. Engager un directeur des communications et éliminer la commission des communications
2. Établir une véritable stratégie de communication externe et interne
3. Joindre les membres par courriel chaque semaine et par la poste chaque année
4. Voir à ce que tous les comtés communiquent avec leurs membres respectifs par téléphone 2 fois par année et produisent un rapport d'activités.
5. Donner de véritables outils technologiques aux différentes instances afin qu'elles puissent communiquer efficacement entre elles tels qu'un intranet efficace
6. Exploiter au maximum le site Internet et les médias sociaux, sous la responsabilité du directeur des communications du parti

## **La formation continue à l'intérieur du parti : tâches prioritaires**

1. Organiser des sessions de formation et d'analyse politique dans toutes les régions
2. Organiser, à l'instar de plusieurs partis politiques européens, une université d'été où pendant toute une semaine se tiendra une session intensive d'analyse politique, de discussion et de formation. Ces sessions de travail communes seront l'occasion d'apprendre à travailler en étroite collaboration.

# L'Action démocratique du Québec doit revenir à l'avant-scène de la politique québécoise

L'Action démocratique du Québec doit se donner les outils pour revenir à l'avant-scène de la politique québécoise. Il faudra mettre l'accent sur l'organisation politique en établissant un plan clair et en instaurant une véritable stratégie de communication - interne et externe.

## Pour l'ADQ, le Pouvoir de faire c'est :

- Arrimer les travaux de l'équipe parlementaire et ceux de la permanence
- Proposer une redéfinition du rôle du Comité exécutif national et de ses différentes instances
- Rencontrer, deux fois par année, les 125 présidents d'associations, lors de réunions que dirige le chef du parti,
- Proposer de la formation continue sous la forme de l'université d'été
- Maintenir la permanence à Montréal et voir à l'ouverture d'un bureau à Québec.